

Postulat pour un plan canicule communal au Mont-sur-Lausanne

Ces dernières années nous avons tous constaté que les périodes estivales de fortes chaleurs, voire de canicule (plus de 3 jours consécutifs avec des températures supérieures à 33-34 degrés Celsius) deviennent hélas courantes. Le réchauffement climatique en cours fait même craindre à l'avenir une accentuation de ce phénomène.

Depuis 2009 le canton de Vaud s'est doté d'un plan canicule qui permet d'informer et coordonner les intervenants (hôpitaux, EMS, CMS, médecins, police, pompiers, etc.) pour protéger la population contre les effets de la canicule. A ce titre les communes peuvent être sollicitées pour mettre en place un système de visiteurs communautaires pour soutenir les personnes potentiellement fragilisées (à lire sur le site internet du canton de Vaud : https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/sante/Prevention/Canicule/Plan_canicule_Vademecum_Communes_2019.pdf)

Le présent postulat demande à notre municipalité de réfléchir et mettre en place un plan canicule communal qui irait au-delà de la simple surveillance communautaire demandée par le canton. On pense notamment à un plan contenant des mesures de surveillance, de prévention et d'information dans différents domaines de compétences communales comme par exemple :

- La gestion de l'approvisionnement et des réserves d'eau de la commune ;
- La gestion des risques d'incendies en forêt ;
- La surveillance des bâtiments, des routes, des conduites et zones à risque ;
- La création de zones publiques végétalisées favorisant l'ombre et l'humidité ;
- Des mesures d'interdiction d'arrosage des pelouses et plus généralement pour éviter le gaspillage de l'eau ;
- Des mesures de limitation du trafic automobile dans certains endroits de la commune ;
- Des mesures incitatives pour l'utilisation des transports publics ou le covoiturage ;
- Une communication à la population des mesures mises en place et des bonnes pratiques à adopter en cas de canicule via le site internet de la commune ou 'Les 4 coins' ;

Un tel plan permettrait donc de formaliser et coordonner toutes ces mesures pour répondre aussi bien ponctuellement que dans la durée aux périodes de canicules à venir.

Les signataires de ce postulat invitent la municipalité du Mont-sur-Lausanne à étudier et apporter une réponse au Conseil communal quant à l'approche adoptée pour l'élaboration d'un plan canicule communal.

Au nom de l'Entente Montaine :




Jean-Pascal Blanc

du postulat :

Les cosignataires de l'interpellation :

Philippe Vaucher: 

Antoine Charmot: 

Rolf Schneide 

A. Brewster 

Christophe Blanc 

J-P Muller 

Elisabeth Carbag 

Yann Nulke 

 Eliane Parolini - Sotter